

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2024

---

INSTAURER UN MORATOIRE SUR LES PROJETS ROUTIERS ET AUTOROUTIERS - (N° 417)

Tombé

## AMENDEMENT

N° CD36

présenté par  
Mme Stambach-Terrenoir, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 1, après les mots :

« voies et »,

insérer le mot :

« à ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.